

Mais en voulant démarrer, le mécanicien du train de Corbeil imprima une trop violente secousse au train, et les cordes se rompirent.

Les blessés ont été soignés par M. le docteur Josias ; par son fils, chef de clinique de la Faculté de Paris ; par le docteur Guichet, médecin aide-major détaché du fort de Charenton et par les médecins des environs et ceux de la Compagnie, qui arrivèrent bientôt par un train de secours envoyé de Paris.

Ce même train amenait M. Picart, chef de l'exploitation, les ingénieurs de la Compagnie, et le commissaire de surveillance administrative.

Un service à voie unique fut installé : les voyageurs du train-rapide, ceux du train 584 qui n'avaient pas été blessés, prirent place dans un train spécial et continuèrent leur route.

Dans l'après-midi, M. M. Carnescasse, préfet de police ; Caubet, chef de la police municipale ; Clément, commissaire aux délégations ; Heurteloup, juge d'instruction, et Feuilleux, procureur de la République, sont allés à Charenton et ont ouvert une enquête pour rechercher les causes de ce terrible accident.

Il serait téméraire de rien préjuger, mais, si nous en croyons les racontars, la responsabilité incomberait à un employé qui a oublié de protéger le train 584 et de mettre le disque à l'arrêt.

Cet employé a été consigné à la disposition de M. Heurteloup.

Dans la gare de Charenton les cadavres étaient rangés sur trois rangs : les uns ayant la face contractée par les douleurs d'une affreuse agonie, les autres semblant dormir.

A côté de deux petits enfants, voici un homme dont la tête est complètement broyée. Il est méconnaissable. On nous raconte qu'il est resté pendant deux heures sous les roues du wagon avant de pouvoir être dégagé : c'est horrible.

Hier soir, à neuf heures, un train spécial a amené à Paris les 18 cadavres, qui ont été dirigés sur la Morgue.

Dans la soirée, les cadavres qui n'ont pas été reconnus, ont été photographiés à la lumière électrique.

Dix-sept cercueils, à peine égarés, ont été apportés à Charenton ; on y a placé les cadavres des victimes.

EN AFRIQUE

Alger, 6 septembre. — On a beaucoup parlé des menées anti-françaises de l'un des fils d'Abd-el-Kader. Jusqu'à présent, ce fils du vieil émir, que les journaux désignent sous le nom de Ben-Aceur (ce qui veut dire fils cadet), et dont le nom réel est Meheddine, n'a point quitté Damas.

Abd-el-Kader nous est toujours absolument dévoué et il a donné publiquement des preuves à Damas ; mais son fils Meheddine est un mauvais sujet dont les besoins dépassent les ressources et que les nécessités de sa situation financière pourraient conduire à céder aux suggestions des Turcs. Toutefois, l'autorité paternelle de l'émir a pu jusqu'à présent le maintenir dans le devoir.

Paris, 6 septembre. — La 6^e brigade, dont le ministre de la guerre vient d'ordonner la formation, attendra à Marseille, et à Toulon l'ordre d'embarquement ; elle aura un effectif de 275 officiers et 4,000 hommes environ auxquels viendront s'ajouter les officiers du personnel administratif, des subsistances et des hôpitaux.

Le 1^{er} régiment de hussards, en garnison à Marseille, sera probablement désigné pour faire partie de cette nouvelle brigade.

Alger, 6 septembre. — Les communications télégraphiques avec la Tunisie sont rétablies.

La superficie exacte des forêts incendiées est de 93,559 hectares représentant une valeur totale de 6,257,350 francs, dont 2,441,300 fr. de forêts domaniales, y compris la valeur du liège appartenant aux fermiers. 203,100 francs de forêts communales et 3,612,900 francs de propriétés particulières.

Les récentes mesures du gouvernement ont produit un excellent effet.

La responsabilité collective et la crainte de la déportation ont calmé l'effervescence des indigènes. La situation est absolument calme.

fantaisie. Je la crois, par exemple, très capable de faire tout pour tourner la tête d'un soupireur, à la seule fin de le planter là après, et de s'égarer de son air dédaigneux.

Paul, qui jusqu'à ce moment, n'avait examiné que les côtés brillants de l'aventure, fut consterné de cet envers qu'on lui montrait et qu'il n'avait pas soupçonné.

— Si c'est ainsi, demanda-t-il tristement, à quoi bon me présenter.

— Mais pour que vous réussissiez donc ? N'avez-vous pas tout ce qu'il faut pour cela ? Il se peut que Mlle Flavie vous accueille avec une distinction flatteuse. N'en tirez aucune conclusion immédiate. Elle se jetterait à votre tête que je vous dirais : Doutez, soyez prudent, c'est peut-être un piège. Entre nous, une fille qui possède un million est bien excusable d'essayer de savoir au juste si c'est à elle qu'on s'adressait les hommages ou à son argent.

La voiture s'arrêtait ; ils étaient arrivés rue Montmartre.

Après avoir donné à son cocher l'ordre de venir le reprendre à minuit, le docteur entraîna son protégé.

La 1^{re} était si ému, au moment de la démarche décisive, qu'il ne pouvait parvenir à mettre ses gants.

Il y avait quinze personnages dans la maison du banquier, quand le domestique annonça M. le docteur Montbize et M. Paul Violaine.

Si M. Martin-Rigal détestait l'homme choisi entre tous par sa fille, il n'y parut guère à sa réception.

Après avoir serré la main de son vieux ami le docteur, il le remercia avec une effusion bien sentie de lui présenter un jeune homme aussi distingué que M. Violaine.

Cet accueil rendit à Paul une partie de son assu-

raus les provinces d'Alger et de Constantinople, très rassurantes dans la province d'Oran.

L'occupation de Mécheria et la ligne des postes militaires s'y reliant rejette d'ailleurs le théâtre des faits insurrectionnels à une distance telle qu'on est ici sans aucune inquiétude, l'opinion publique ayant pleine confiance dans le général Saussier.

Informations

Paris, 6 septembre.

Au ministère de la marine

M. l'amiral Cloué, ministre de la marine, assistera dimanche prochain à l'inauguration du monument de Frédéric Sauvage, à Boulogne-sur-Mer.

D'autre part, le ministre n'assistera pas à l'inauguration des nouveaux bassins de la ville d'Ilon-fleur ; il a télégraphié au maire de cette ville qu'il ne pouvait accepter l'invitation qui lui avait été faite.

M. Tirard représentera seul le gouvernement à cette cérémonie.

Au conseil municipal

On assure qu'une interpellation doit être adressée au conseil municipal de Paris, sur l'attitude du maire du vingtième arrondissement, pendant la période électorale.

Le maire ainsi que plusieurs de ses agents seraient accusés d'être intervenus dans la lutte pour favoriser la candidature de M. Gambetta.

Arrivée d'un bâtiment du Sénégal. Une dépêche de Pauillac nous apprend que le vapeur *Edgar* est arrivé venant de Saint-Louis du Sénégal.

Pendant la traversée il y a eu six décès à bord.

Le nombre des passagers malades ou convalescents est considérable.

Le débarquement a eu lieu hier soir au Lazaret.

Un des passagers débarqués est mort dans la nuit.

La grève des charpentiers

Une réunion d'environ douze cents charpentiers grévistes a été tenue aujourd'hui dans la salle Molière.

La position n'a pas changé et les grévistes sont toujours dans les mêmes dispositions.

Petites nouvelles

M. Roustan, ministre plénipotentiaire de France à Tunis, est arrivé ce matin à Paris.

Les conseillers municipaux de Nantes qui avaient signé la protestation contre le programme Laisant ont remis leur démission au préfet.

Le gouvernement italien vient de créer un consulat général à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), avec juridiction dans toutes les possessions françaises de l'Océanie.

Le titulaire de ce poste est le chevalier Hanckar, très connu à Paris.

Etranger

Suisse

Les chemins de fer

Genève, 6 septembre. — Le grand conseil a liquidé en une séance le projet concernant le rattachement des voies ferrées allant à la frontière suisse. La question, qui préoccupait la population, avait perdu de son importance depuis qu'on avait le conseil d'Etat rallié au projet de la minorité de la commission, d'après lequel cette autorité était autorisée à assurer l'exécution d'un chemin de fer de Genève (Rive) à la frontière française dans la direction d'Annemasse et à demander au conseil fédéral la concession éventuelle d'une voie ferrée reliant la gare de Cornavin à la ligne française de Coligny-Annemasse, près la station de Bois-ey-Veyrier. L'Etat n'assume pas l'obligation de construire cet embranchement, il se réserve seulement la faculté d'un second point de raccordement avec les réseaux de la Haute-Savoie.

Ce projet, qui constitue une volte-face complète du projet primitif du conseil d'Etat, a été voté par 38 voix contre 30.

Espagne

Les traités de commerce

Madrid, 6 septembre. — Le *Liberal* donne les informations défavorables contenues dans la correspondance de Londres au sujet du traité de commerce anglo-espagnol.

Angleterre

L'agitation irlandaise

Londres, 6 septembre. — Une collision sérieuse a eu lieu hier soir, à Limerick, en Irlande, entre la police et le peuple. L'affaire a commencé par une rixe entre un certain nombre de civils et de militaires.

Comme les agents de police intervenaient pour protéger un soldat, la foule s'est mise à leur lancer des pierres. Les agents ont fait feu et ont blessé six personnes, dont deux grièvement.

ranne perdue. Mais il avait beau regarder, il n'apercevait pas Mlle Martin-Rigal.

Le dîner était pour sept heures. A sept heures moins cinq minutes seulement, Flavie parut et fut aussitôt entourée par les invités.

Elle avait réussi à user de sensibilité. Si émue qu'elle fut, elle dominait son émotion, et ses yeux, en s'arrêtant sur Paul, qui s'inclinait devant elle, exprimaient une indifférence parfaite.

M. Martin-Rigal ne s'attendait certes ni à tant de grâce ni à tant de réserve.

M. Flavie avait mérité ses dernières paroles et c'était leur juste place. Placés assez loin de Paul, à table, elle eut le courage de s'abstenir de le regarder.

Après le dîner seulement, lorsque les tables de vaisselle furent organisées, Flavie osa s'approcher de Paul et d'une voix tremblante, elle lui demanda de faire entendre au piano quelques unes de ses compositions.

Paul était médiocre exécutant ; sa musique ne valait pas grand-chose, et pourtant Flavie l'écoutait avec un recueillement béatissime comme si Dieu lui eût envoyé un de ses anges pour lui donner une idée des symphonies célestes.

Assis l'un près de l'autre, M. Martin-Rigal et le docteur Montbize suivaient d'un regard plein de sollicitude les émotions de la jeune fille.

— Comme elle !... murmurait le banquier, et ne savoir au juste les pensées de ce garnement, qui certes ne se doute pas de son bonheur !

— Bast !... Mascarot le confessa demain.

Le banquier ne répondit pas.

Je crois que demain, reprit le docteur, ce cher Baotistia aura diablement de l'occupation. A dix heures, conseil général. Nous verrons donc enfin le fond du sac de notre ami Catenac. Je suis curieux aussi de voir quelle figure fera le marquis de Croisenois quand on lui apprendra ce qu'on attend de lui.

Etats-Unis

Panique à bord d'un navire

New-York, 5 septembre. — Une grande agitation a régné hier à bord du steamer *Adriatic*, sur le bruit que deux étrangers s'étaient mystérieusement laissés une boîte contenant de la dynamite.

Les recherches ont été faites, et on n'a rien découvert de suspect.

Incendies de forêts

Coronto, 6 septembre. — Les incendies de forêts continuent dans l'Ontario. Les désastres sont considérables par suite de la sécheresse.

Dans un grand nombre de villes, Coronto comprise, la fumée était tellement épaisse hier, que le soleil en était obscurci et qu'on a dû allumer les lampes.

La santé de M. Garfield

Washington, 6 septembre. — M. Garfield vient d'être transporté à la Maison-Blanche.

Son état est toujours le même ; il n'y a pas d'aggravation et les médecins espèrent le sauver.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Chronique électorale

Saint-Etienne, 6 août. — Nous ne reviendrons pas sur le résultat de la lutte dans la 3^e circonscription de Saint-Etienne, lutte qui a donné lieu à des attaques très vives, surtout de la part du comité patronnant M. Chavanne, l'élu de dimanche, contre son concurrent. Mais, justement en raison de cette vivacité de la polémique ayant précédé l'élection, nous sommes heureux de dire quel est, après, le langage de la comité Chavanne.

Voici ce que dit ce comité dans son adresse de remerciements aux électeurs :

Citoyens,

Nous vous remercions et nous vous félicitons bien sincèrement d'avoir nommé vos principes républicains en confiant le mandat de député à notre candidat Marius Chavanne.

Sa politique sera toujours large et progressive.

Il s'inspirera de vos desirs et de vos aspirations.

Chers amis,

Au lendemain de la lutte électorale, il ne doit plus y avoir d'adversaires politiques, il ne peut y avoir quedes républicains défenseurs de la grande cause : celle de la Justice et de la Liberté.

A vous tous donc : merci et vive la République.

Salut et fraternité.

C'est là le langage que nous aimons à entendre d'hommes qui ont bien pu être divisés sur des questions de personnes, mais qui savent se souvenir qu'ils sont, avant tout républicains, et qu'une fois le résultat acquis, tous doivent s'unir dans une commune pensée, dans un désir unique : la prospérité de notre chère République.

ISERE

Accident de chasse

Grenoble, 6 septembre. — Avant-hier, M. P... chassait sur le territoire de la commune de Vizille, lorsqu'il aperçut un serpent enroulé autour d'un arbre situé à proximité de la Grande Route.

Notre Nemrod visa l'animal et fit feu, mais ce ne fut pas l'animal qui reçut la décharge, mais la femme Ralpin, qui passait à ce moment là et qui fut atteinte au visage.

Transportée aussitôt à son domicile, la pauvre femme y reçoit les soins de M. le docteur Dumollard, qui a déclaré que son état n'offrait pas de gravité.

Chute de la foudre

Ce matin la foudre est tombée hors la porte St-Laurent, près du poids à bascule. Aucun dégât n'a été causé.

Sou des Ecoles laïques.

L'assemblée générale semestrielle des sociétaires du Sou des Ecoles laïques que nous avons annoncée il y a quelques jours se tiendra à la salle des Concerts, samedi prochain 10 septembre, à 8 heures du soir.

Tous les adhérents sont instamment priés d'y assister.

Une collecte faite à la suite du Banquet des sapeurs-pompiers, dimanche dernier, a produit une somme de 62 francs qui a été versée par moitié au Sou des Ecoles laïques et à la caisse des Ecoles communales.

Le monde où l'on s'ennuie

La troupe de MM. Marck et Chavannes donnera vendredi prochain, 9 septembre, à l'Alcazar, une représentation du *Monde où l'on s'ennuie*, la nouvelle comédie d'Edouard Pailleron qui obtient des succès aussi brillants que mérités.

Le public grenoblois apprendra certainement cette nouvelle avec plaisir et ne manquera pas d'aller entendre et applaudir les habiles et sympathiques artistes de MM. Marck et Chavannes.

Cependant, l'heure s'avance, et les invités se retirent un à un.

Le docteur lit un signe à son protégé, et ils sortirent ensemble.

Flavie, ainsi qu'elle l'avait promis, avait été si bonne comédienne, que Paul se demandait s'il devait croire et espérer.

XV

Lorsque B. Mascarot réunit en conseil ses honorables associés, Beaumarchef à l'habitude de revêtir ce qu'il appelle sa « grande tenue ».

C'est que très souvent il est appelé pour donner des renseignements et qu'il tient à paraître avec tous ses avantages, il a la vénération innée de la hiérarchie, et sait ce qu'on doit à ses supérieurs.

Il garde, pour ces occasions solennelles, le plus beau de ses pantalons à la hussarde, qui n'a pas moins de sept plis sur chaque manche, une redingote noire qui dessine cette taille mince et cette poitrine bombée dont il est si fier ; enfin, des bottes armées de gigantesques éperons.

De plus, et surtout, il empêche avec une vigueur particulière ses longues moustaches dont les pointes ont percé tant de cœurs.

C'est-à-dire, cependant, bien que prévenu depuis l'avant-veille qu'une assemblée aurait lieu, l'ancien sous-off, à neuf heures du matin, avait encore ses vêtements ordinaires.

Il était sérieusement affligé, et s'efforçait de se consoler en se répétant que cet acte d'irrévérence était bien involontaire.

C'était la vérité pure. Dès l'aurore, on était venu le tirer du lit, pour régler le compte de deux cuisinières qui, ayant trouvé une condition, quittaient l'hôtel où B. Mascarot loge les domestiques sans pitié.

Cette opération terminée, il espérait avoir le temps de remonter chez lui, mais juste comme il traversait

DRÔME

La « Fanfare Romanaise »

Romans, 6 septembre. — Par suite du départ de dix de ses membres qui ont été obligés de rejoindre leur régiment pour faire leur 28 jours, la *Fanfare Romanaise* n'a pu, à son grand regret, se faire entendre le 4 septembre, sur la promenade du Champ-de-Mars, comme elle l'avait annoncée.

En compensation à la rentrée des réservistes, elle offrira à ses membres honoraires et au public romain, un concert dans la salle du théâtre ; elle entend les morceaux couronnés au concours de Mâcon, ainsi que de nouvelles fantaisies.

LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

La séance d'ouverture du congrès de géographie a eu lieu hier matin, sous la présidence de l'illustre M. de Lesseps.

Cette solennité scientifique avait attiré toutes les notabilités de notre ville en même temps que les représentants les plus autorisés du gouvernement et des grands corps savants de la France.

Sur l'estrade d'honneur, avaient pris place M. Gailleton, maire de Lyon, président d'honneur, M. Grand, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M. le roi des Belges, M. de Bismont, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie de Lyon, Levasseur, représentant le ministre de l'Instruction publique, Anthoine, représentant le ministre de l'intérieur, de Bismont, capitaine de frégate, représentant le ministre de la marine, le colonel Nouvrou, président de la Société de géographie d'Angers, représentant S. M

Lortet qui, dans ses voyages de Grèce et de Syrie, a rassemblé les matériaux les plus précieux pour les sciences zoologiques.

Chantre, qui après avoir parcouru la Norvège et la Suède, est revenu hier de la Perse et de la Mésopotamie, chargé de trésors pour l'anthropologie.

André, qui à Nouméa et dans l'Utah, a mené à bien les observations astronomiques les plus délicates.

Guimet, qui nous rapporte de son voyage autour du monde et du Japon des richesses incalculables; qui a fondé un musée admirable comprenant les souvenirs vivants de l'histoire de l'art au Japon et les types originaux des dieux de l'Indoustan.

Ces heureux résultats des études géographiques sont résumés dans un illustre exemple, dans le président de ce congrès qui tracait la route de l'Inde à travers l'isthme de Suez et qui demain ouvrira la route de Panama.

Ne saluons-nous pas en lui tout à la fois l'homme de l'initiative hardie, l'ingénieur heureux et le grand citoyen qui a porté si loin et si glorieusement le nom de la France, ce citoyen de la République française et du monde.

M. les membres du Congrès en choisissant Lyon pour tenir les assises de vos délibérations, vous donnez un nouvel essor à ces études, je vous remercie donc encore d'être venus de tous les points de la France nous apporter les fruits de vos travaux.

Vous donnez ainsi, messieurs, l'exemple de ce travail utile et scientifique qui, pénétrant chaque jour plus profondément dans le pays, nous prépare des générations nouvelles, fortes et patriotiques.

La France, aujourd'hui maîtresse de ses destinées, sous l'égide du drapeau républicain, ayant pour devise : *paix et travail*, s'appuyant sur cette force indestructible : l'instruction, grandira tous les jours plus puissante, plus honorée.

Après ce discours fort applaudi, M. Desgrand a rendu compte des travaux de la commission d'organisation du congrès.

M. de Lesseps a ensuite pris la parole, et dans une de ces causeries familières dont il a le secret, a peint à grands traits les progrès de la science géographique à notre époque.

Les délégués ont ensuite procédé au règlement de leurs travaux.

Aujourd'hui mercredi, une première séance aura lieu à 9 heures du matin, dans la salle de la bibliothèque.

On y entendra les comptes rendus des délégués et une communication de M. Barbier, secrétaire de la Société de l'Est.

Dans une deuxième séance, à 2 heures, M. Desjardins lira un rapport sur le livre de M. Bionne-Dupleix dans l'Inde et M. Bourret fera la géographie de la peste.

LA VIGNE DANS LE CACTUS

Un journal de San-Francisco annonce une découverte faite pour révolutionner la viticulture dans la Californie méridionale. On aurait trouvé que les boutures de vigne insérées dans le tronc du cactus, sur le désert de Mojave, y poussent aussi vigoureusement que dans le terrain cultivé.

Il suffirait dès lors qu'un homme, un ciseau à la main, hérissait ainsi les grands cactus de bouts de sarments pour produire en une journée un superbe vignoble. Les sarments ainsi plantés grimpent sur le cactus et s'y développent avec luxuriance, sans culture ni irrigation d'aucune sorte : la sève, des cactus leur suffit.

Outre la vigne, les melons, les concombres, les tomates, toujours d'après le même journal, poussent admirablement de la même façon. Voilà un désert de sable doué d'un bel avenir.

Qu'on nous parle après cela de mer algérienne, pour transformer en jardin le petit Sahara ! Les Américains ont des recettes bien plus simples.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Mathieu Grand a été arrêté sur la réquisition de son patron, M. Coste, né, à Saint-Célestins 9, qui venait de le surprendre au moment où il puisait une somme assez ronde dans le tiroir de sa caisse.

Cet employé infidèle a avoué que depuis quelque temps il avait détourné, à l'aide d'une fausse clef, et dissipé plus de 1200 francs.

Le tribunal l'a condamné à 6 mois de prison.

A la suite d'une altercation, une lutte furieuse s'est engagée à la vogue de la Guillotière, entre deux marchands ambulants, Brouillet et Prapaud.

Ce dernier, renversé par un formidable coup de poing, a roulé sur la chaussée, et dans sa chute s'est fracturé deux doigts de la main gauche.

Brouillet, l'auteur de cet accident, a été condamné à 10 jours de prison.

Mathieu Médous n'a trouvé rien de plus naturel que de mettre dans sa poche le portemonnaie, qu'un garçon boucher avait perdu sur le quai de l'Hôpital.

Il a même nié effrontément l'avoir ramassé, jusqu'au moment où les gardiens de la paix, avertis par les témoins de l'affaire, ont trouvé sur lui la pièce à conviction.

Médous doit à son entêtement d'être condamné à 1 mois de prison.

La gendarmerie de Condrieu a procédé à l'arrestation de Jean Spirot et de sa maîtresse Louise Chanté qui avaient fait de nombreuses dupes dans la localité en pratiquant sur une vaste échelle le vol au *rendez-vous*.

Mauvaise affaire, en somme, pour les prévenus qui sont condamnés savoir : Spirot à 3 mois et la fille Chanté à 15 jours de prison.

M. le préfet du Rhône a adressé la lettre suivante au *Salut public* qui en a publié seulement une partie :

Monsieur le rédacteur,

On lit ce qui suit dans un des articles que le *Salut public* (n° du 6 septembre) a consacré à l'élection du 4 :

« La presse opportuniste, gagnée au comité central et à l'administration préfectorale qui dirigeait en son nom les mouvements électoraux, a payé tous les frais de cette compromission dangereuse, lorsqu'elle n'a pas le succès pour résultat. Les journaux républicains qui, dans cette campagne, ont obéi aveuglément aux ordres qu'ils venaient chercher à la préfecture, devenue porte-voix du comité central, se sont retirés meurtris et furbus de la lutte, avec un crédit diminué, une autorité et un prestige disparus. »

Plus loin, vous ajoutez que l'élection du 4 a consacré la défaite de l'administration qui avait pris la direction du comité central.

Les besoins de la cause que vous soutenez vous imposent sans doute l'obligation de vous livrer à de pareilles allégations ; mais si la passion politique a ses nécessités, la vérité a ses droits et je viens vous demander de ne pas les méconnaître.

Les journaux républicains ne sont pas venus plus que le *Salut public* chercher à la préfecture des ordres dont ils n'avaient que faire et que la préfecture n'avait pas à leur donner. La préfecture n'est la porte-voix de personne, elle n'a pas pris la direction du comité central qui fonctionne comme il lui plaît.

Il me suffira, j'en suis sûr, de faire appel à votre loyauté pour obtenir l'insertion de cette communication dans votre plus prochain numéro.

Agrez, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le préfet du Rhône,
Signé : OUSTRY.

M. le préfet ne fait que confirmer avec la haute autorité de sa parole le démenti que nous avons donné plus haut au *Salut public*.

Mais notre confrère ne veut pas en démordre.

Il dit en effet qu'il lui paraît difficile d'admettre que la préfecture s'est désintéressée de la lutte et qu'elle n'a ni donné de conseils, à défaut d'ordres, aux journaux républicains ni souffert de leur échec.

Pour notre compte, nous n'avons jamais eu occasion, pendant la période électorale de connaître le sentiment de M. le préfet.

Nous ne l'avons pas vu une seule fois ; nous n'avons vu personne qui ait pu nous parler en son nom. Nous défendons d'avoir reçu ses ordres, serait une bêtise. Il serait aussi empêché d'en donner au *Republicain* et au *Courrier* qu'au *Salut public* et à la *Démocratisation*.

Nous nous persuadons volontiers qu'il avait son opinion sur les candidatures concurrentes. Il ne lui a pas convenu de nous en faire part et de notre côté nous avons totalement négligé de lui demander des confidences.

Le *Salut public* a cru lui, ancien serviteur des candidatures officielles, que les choses se passaient aujourd'hui comme de son temps. Il s'est trompé de date.

Nous voici en septembre, la saison de la chasse, des vendanges, des peintures de paysage et des poitrinaires.

Profitez-en pour faire un peu d'astrologie villageoise.

Outre la floraison du lierre, du cyclame, de l'horigan, de la verge d'or, et la maturité des regains, des fruits, des pommes de terre et des oignons, le mois de septembre a encore, pour le chroniqueur, le privilège de remettre chaque année en lumière plusieurs proverbes ruraux qui ont survécu à toutes les révolutions.

En voici quelques-uns :

Tout fait à la mi-septembre
Est bon à mettre en chambre.
En septembre s'il tonne
Fruits et richesses il donne.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée informe le public qu'à l'occasion du festival de Neuville-sur-Saône, le train n° 23 s'arrêtera à cette gare dans la nuit du 11 au 12 septembre 1881, à minuit 7, pour prendre les voyageurs en destination de Lyon.

Quarante hommes de la 25^e section d'infirmeries militaires de Lyon sont partis pour Toulon hier soir, à huit heures, de la gare de Perrache.

Ce détachement se rend en Algérie. Il avait reçu l'ordre depuis plusieurs jours d'avoir à se tenir prêt à recevoir son ordre de mise en route.

Au nombre des nouvelles améliorations à apporter à la réorganisation de tous les services dépendant de l'instruction primaire figurait un projet tendant à procurer gratuitement les fournitures scolaires à tous les enfants fréquentant les écoles communales. Il avait semblé, en effet, que la gratuité de l'enseignement devait être complétée par la gratuité absolue des moyens de s'instruire.

Il résulte des rapports fournis par les inspecteurs primaires que, dans nombre de localités de la campagne, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas les écoles, faute par leurs parents de subvenir aux frais, d'ailleurs minimes, mais indispensables, occasionnés par les fournitures scolaires. La dépense dont nous parlons comme devant incomber à l'Etat, semblait donc s'imposer pour compléter le programme relatif à l'enseignement primaire.

Malheureusement, d'un état dressé par les soins du ministère de l'instruction publique, il résulte que les fournitures classiques occasionneraient une dépense de 22 millions à insérer au budget.

Il existe, en effet, actuellement en France, 4 millions 700,000 enfants fréquentant les écoles, et on estime que les fournitures classiques coûtent 5 fr. par an et par élève. Le ministère de l'instruction publique a donc abandonné le projet dont nous parlions plus haut ; mais, en même temps, M. Jules Ferry a donné des ordres pour mettre à l'étude un nouveau projet qui consisterait tout au moins à fournir gratuitement aux enfants des familles indigentes tout ce qui peut être nécessaire pour assurer à ces enfants les bienfaits de l'instruction, sans imposer aucune charge à leurs parents.

Un fils d'Albion prenant en pitié l'inexpérience dont font preuve tant d'individus, qui dégoûtés de la vie, veulent passer la main, vient d'inventer une originale invention. Il s'agit d'une machine à suicide.

Elle se compose d'un élégant fauteuil, capitonné selon toutes les règles de l'art.

Si vous êtes dégoûté de la vie étendez-vous nonchalamment dans ledit fauteuil.

Aussitôt d'un réservoir caché dans le dossier, s'exhale un parfum capiteux qui dissimule un narcotique puissant ; à peine êtes-vous assoupi qu'un ressort, dont le poids du corps fait jouer la détente fait apparaître huit canons de revolver.

Huit détonations retentissent, vous en recevez deux balles dans le cœur, deux dans les poumons, deux dans le ventre, les deux dernières font sauter la cervelle.

C'est simple, infailible, et peu coûteux, toutes les qualités réunies. N'est-ce pas que ça donne envie d'en essayer ?

Ceux qui emportés par leur amour de la dive bouteille laissent parfois leur raison au fond des pots, béniront le docteur Lulon, directeur de l'Ecole de médecine de Reims ; il a trouvé le contrepoison de l'alcool : c'est la strychnine, alcaloïde extrait de la noix vomique.

Les personnes qui vivent au milieu des vapeurs, alcooliques, les souteneurs, les distillateurs, les marchands de vins et les buveurs qui ressentiraient un commencement d'alcoolisme n'ont qu'à prendre, chaque jour, quelques gouttes d'une liqueur contenant de la strychnine ou de l'infusion de noix vomique dans un verre de vin avant chaque repas, le soulagement ne se fera pas attendre.

Avec ce remède, on pourra sans crainte « humer le plot », à la façon rabelaisienne.

A l'époque de l'ouverture de la chasse, la question du braconnage est plus que jamais à l'ordre du jour.

Un des abonnés du *Gaulois* propose un excellent moyen pour supprimer ce fléau.

Il s'agit d'une petite loi en deux articles :

Article premier. — Tout braconnier récidiviste sera condamné à six mois de prison.

Article 2. — Ces six mois de prison se feront du 1^{er} mars au 31 août, c'est-à-dire en temps de chasse prohibée.

On commence par pouvoir obtenir le raisin à des prix abordables ; c'est le cas d'indiquer deux procédés très simples qui permettent de le conserver plusieurs mois.

Le premier consiste à suspendre les grappes à l'aide de clous fixés au plafond ou aux murs de la chambre à fruits.

Par le second procédé, le raisin se conservera plus longtemps et plus frais : dans un tonneau défoncé on place des lits alternatifs de son et de grappes de raisin dépourvues de toute humidité, on recouvre de son ; le raisin pourra se conserver ainsi très longtemps.

Deux jeunes détenus au pénitencier d'Oullins, les nommés Antoine Truffi, âgé de 13 ans, et Louis Labrosse, âgé de 19 ans, avaient trouvé moyen de prendre la clef des champs.

Ils n'ont pas respiré longtemps l'air de la liberté, car le jour même de leur évasion, ils ont été arrêtés sur le cours de Broeze par des gardiens de la paix, et réintégrés à la maison de détention.

M. Bourgeois, camionneur, au service de la maison Covant, conduisait hier matin, une voiture chargée de bois, lorsqu'il arriva à la hauteur du n° 105, du quai Pierre-Scize, il voulut se garer pour éviter un tramway qui arrivait sur lui.

Ce faisant, il a été contraint d'obliquer, et un soliveau qui dépassait son chargement est allé enfoncer la devanture du magasin de comestibles de M. Berthet.

L'auteur involontaire de l'accident a offert de payer les dégâts et l'affaire n'a pas eu de suites.

Les gardiens de la paix, de ronde la nuit dernière, dans la rue Ruelles, ont fait une singulière arrestation pour vagabondage.

Il s'agit d'une vache qui errait à l'aventure dans ladite rue et qu'ils ont conduite à la fourrière du boulevard de la Croix-Rousse, n° 109, où son propriétaire pourra la réclamer.

Un fatal accident est arrivé hier soir à Saint-Rambert-l'Elle-Barbe.

Un malheureux ramoneur de notre ville, nommé Canaris, était monté sur un toit d'une maison à trois étages, pour se livrer à son travail, lorsque par suite d'un faux mouvement, il glissa sur les tuiles humides, tomba dans le vide et vint se briser le crâne sur le sol.

Transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu, il est mort à 4 heures du matin, sans avoir repris connaissance.

Un cocher comme on en voit peu.

Deux dames, demeurant rue des Capucins, 6, prenaient hier une voiture de la Compagnie lyonnaise sur la place des Terreaux et se faisaient conduire sur le cours du Midi.

Arrivées à destination, l'une d'elles remit au cocher une pièce de 5 fr. en paiement. Comme celui-ci n'avait pas de monnaie, sa compagne donna une pièce de 2 fr. ; l'automédon empocha les sept francs et oblia de rendre la monnaie, fouetta ses chevaux et se sauva au galop, à la grande stupefaction de ses voyageurs.

Celles-ci eurent cependant le temps de prendre le numéro du fiacre et de déposer une plainte au commissariat de police.

Les petits vols.

Le nommé Antoine F..., âgé de 37 ans, maçon, rue de Jussieu, a été arrêté sous l'inculpation d'escroquerie d'une somme de 56 fr. au préjudice de Mme Sanne, logeuse, rue Grôlée.

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans le domicile de Mme Abondance, rue Duguesclin, 143, et y ont soustrait une bague en or ornée d'une rose.

Une enquête est ouverte.

Nous sommes heureux de signaler les deux actes de probité suivants :

Mme Blanck, femme d'un brigadier des gardiens de la paix, ayant trouvé hier à la gare de Perrache un porte-monnaie contenant la somme de 62 fr. 90, s'est empressée d'en faire le dépôt au poste de police.

Hier soir, à 4 heures, Mlle Simon avait perdu une montre sur la place de la Chana. Le bijou fut trouvé quelques instants après, par un jeune garçon de 12 ans, Bignon Claude, et remis au bureau de police où il ne tarda pas à être réclamé.

On a arrêté à Arnas, près Villefranche, une jeune bonne de M. B..., propriétaire, sous l'inculpation d'infanticide.

Elle a été conduite d'abord à l'hospice de Villefranche, où elle est surveillée.

Si vous toussiez, prenez du Sirop Vial de Vais ; c'est le seul qui guérisse complètement les irritations de poitrine ; demandez aux personnes qui en ont fait usage. Se méfier des contrefaçons.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 6 septembre, 1 h. du soir.

Température : La pression atmosphérique continue à être faible sur l'Europe centrale et très forte aux latitudes plus élevées, ainsi la bourrasque signalée hier au large des côtes de l'Ouest s'est-elle dirigée vers l'Est ; elle a traversé la France en causant de fortes pluies, d'abord en Bretagne (Lorient, 30 mm.), et ensuite sur le reste du pays.

A Lyon, le ciel s'est couvert dès hier matin et il est tombé 7 mm. d'eau dans la soirée de 7 h. à minuit. Aujourd'hui la pluie continue ; des mouvements orageux passent à l'Est sur le Dauphiné, la baisse du baromètre continue.

Temps probable : pluvieux.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR — Aujourd'hui mercredi 7 septembre. Répétition générale de la *Reine Margot*, avec toute la figuration.

Samedi, 10 septembre, 1^{re} représentation de la *Reine Margot*, jouée par les artistes de la Porte St-Martin.

Le bureau de location est ouvert dès aujourd'hui.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 5 septembre

Deux heures. — Nous avons à enregistrer aujourd'hui une nuance d'amélioration sur le 5 0/0, et de bonnes tendances sur la généralité des valeurs mobilières, y compris les chemins français si faibles samedi.

La cote des consolidés apporte 116 de hausse, à 98 15/16 et la seconde les maintient à ce cours.

Le 5 0/0 a faiblement dépassé 116 fr. On le traite au moment où nous écrivons de 116 1/2 à 116 25.

Le 5 0/0 italien se négocie à 89 80, le Turc à 17 35. Une grande activité continue de régner sur le marché des valeurs ottomanes ; les bonnes nouvelles de Constantinople ont porté la Banque à 737,50.

La Banque d'Escompte est fermée à 830.

La Banque de Paris fait 1200, le Crédit Foncier est assez bien tenu à 1620.

L'Union Générale et les valeurs annexes sont toujours dans une grande effervescence. Mais les cotes de ces titres sont essentiellement l'œuvre de la clientèle française ; leur marché est beaucoup moins large à Vienne. Il ne faut pas chercher sur les transactions de place à placer la raison de leur ferme tenue.

Credit de France, la Banque de Prêts à l'Industrie, le Crédit Général avaient conservé la semaine dernière une excellente attitude.

Si la reprise se maintient, les actions de ces établissements en profiteront largement.

Le Nord est à 1,975, le Lyon à 1,780, le Midi à 1,265.

Le Suez fait 1875 ; le Gaz est particulièrement ferme à 1550.

Sur ce même marché, on s'occupe aussi du Phénix espagnol et de la Banque transatlantique.

DERNIÈRE HEURE

LES FÊTES DE NONFLEUR

Nonfleur, 6 septembre. — M. Tirard est arrivé par un train spécial. Il a été reçu par M. le maire qui lui a souhaité la bienvenue au nom de la ville de Nonfleur.

M. Tirard a répondu que le gouvernement de la République s'intéressait spécialement à cette ville.

Le cortège a quitté la gare au son de la *Marseillaise*.

La foule massée au dehors a crié : vive M. Tirard ! M. le ministre s'est rendu chez M. Gouley où il a déjeuné.

Deux voitures sont venues prendre l'une M. Gambetta, l'autre M. Tirard qui se sont rencontrés à la mairie.

Ils sont allés de là aux bassins.

Au banquet de ce soir, trente places seulement sont mises à la disposition de la presse.

Le temps se couvre ; il est probable que la pluie va contrarier déplorablement la fête.

L'inauguration du bassin a eu lieu aujourd'hui, à deux heures.

Le train qui circulait sur les rails posés à cet effet, autour du bassin, a transporté les invités.

Après l'ouverture des écluses, M. Gouley, président de la Chambre de commerce, a prononcé un discours.

Il a fait l'historique des travaux inaugurés aujourd'hui.

Il a demandé le prolongement du nouveau bassin qui, commencé depuis plusieurs mois, est reconnu insuffisant.

Il réclame la création d'engins suffisants pour permettre d'effectuer aux navires de grand tonnage, des réparations de toute nature.

M. le ministre, répondant, a fait l'éloge du plan des grands travaux entrepris par M. de Freycinet.

Il a dit qu'il ne suffisait pas de construire des ports, mais qu'il ne fallait pas les fermer.

Il a exprimé l'espoir que les négociations entamées par les conclusions des traités de commerce seraient menées à bonne fin.

Il a terminé en disant qu'il ne fallait pas que la France fut tributaire des pays étrangers.

M. Tirard repartira pour Paris après la cérémonie d'inauguration ; il n'assistera pas au banquet.

Après l'inauguration du bassin, M. Tirard, ayant à ses côtés M. Courreholles, représentant le ministre de la marine et M. Monod, préfet du Calvados, a regagné les autorités à l'hôtel de ville, notamment les officiers et les commandants de la *Lionne*.

Au ministère de la guerre

Un double congrès sera ouvert au ministère de la guerre le 1^{er} octobre 1881 : pour l'emploi de commis stagiaires dans les bureaux de l'administration centrale ;

2^e, le 3 octobre 1881 pour l'emploi d'expéditionnaire stagiaire dans les mêmes bureaux.

Les jeunes gens, qui ne seraient dans l'intention de prendre part au concours, devront faire parvenir une demande au ministère de la guerre d'ici au 10 septembre prochain, terme de rigueur, avec toutes les pièces à l'appui.

Les candidats ne seront pas admis à se présenter simultanément aux deux concours.

CHOSSES & AUTRES

Les pianos

Depuis l'année 1877, la fabrication des pianos a pris à Paris une supériorité que nul pays au monde ne peut encore lui disputer pour la perfection de ces instruments.

L'année dont nous parlons est celle où un artiste originaire de Strasbourg, Sébastien Erard, vint dans la capitale travailler à la fabrication d'instruments de musique et s'adonna spécialement à celle des pianos.

Ce fut un événement dans le monde musical de Paris. La reine Marie-Antoinette avait appris qu'un facteur d'instruments peu connu avait exécuté pour Mme de Villeroi, dont l'hôtel était situé rue du Bac, un fort-piano très-réussi. Le facteur était Sébastien Erard.

C'était en 1789. Erard fut mandé à Versailles et fut invité à fabriquer un piano pour la reine.

L'ouvrier alsacien avait son atelier dans le faubourg Saint-Germain, rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille. Il se mit à l'œuvre, et pendant la durée de son travail, il reçut la visite des seigneurs et dames de la cour qui s'intéressaient à la confection de l'instrument destiné à la femme de Louis XVI.

Ce fut alors une vogue générale. Tout ce qu'il y avait de nobles et de bourgeois notables à Paris se rendait à l'atelier de la rue Bourbon pour voir le fort-piano commandé par la reine; c'était un instrument ayant deux claviers: l'un pour le piano proprement dit, et l'autre pour l'orgue. C'était un mode d'accompagnement à peu près inconnu, qu'Erard avait admirablement réussi.

Marie-Antoinette avait une voix peu étendue. Les morceaux qu'elle affectait étaient écrits trop haut. Erard en fut informé et fabriqua le clavier principal de l'instrument de manière à le rendre mobile. Au moyen d'une clef, on le faisait baisser de ton à volonté, l'accompagnement transposait ainsi les morceaux sans difficulté selon la voix de la reine.

La fabrication des pianos avait été jusque-là très arriérée en France. On avait imité très imparfaitement le mode d'exécution des instruments en usage en Allemagne, et il est bon de rappeler qu'en 1715 un facteur nommé Lepine avait fabriqué pour le père de Beaumarchais un instrument tellement défectueux, qu'on l'avait dénommé le *subot de Beaumarchais*.

Ce fut donc vers la fin du dix-huitième siècle que la France, tributaire jusque-là de l'Allemagne et de l'Angleterre, obtint le premier rang dans la fabrication des pianos.

Erard, Pfeiffer, Petzel, Pope, Pleyel, Montal, Boisselot et autres modifièrent le piano à un tel degré, que cette industrie n'eut d'égale nulle part.

La statue de Barra

Dimanche prochain aura lieu à Palaiseau l'inauguration de la statue de Barra. M. Favre des Es-sarts a composé, à l'occasion de cette solennité, une pièce de vers dont nous détachons les strophes suivantes:

Quand soudain d'un hallier, un gros de massacreurs,
S'élançant, fond sur lui, le menace, le presse,

Fauve, du sang aux doigts, protégeant des horreurs;
Plusieurs pourrissent devant cette douce jeunesse
Sentiment s'émousser leurs fureurs.

Un vestige dernier de pudeur instinctive
Fit trembler en leurs mains le fer déjà levé;
Ces loupes eurent pitié de cet agneau; « Dis: Vive
Le roi! » cria l'un d'eux, « et tu seras sauvé! »
L'enfant eut sur sa joue une larme furtive.

Son pauvre petit cœur, hélas! était bien gros;
Il songeait à sa mère, à son lointain village
Mais eux: « Crie, ou l'on frappe! — Eh bien! frappez,
Vive la République! » Et la horde sauvage
Fit un martyr de ce héros!

Il y a, dans ces strophes, un souffle patriotique incontestable.

Mots de la fin

Le comte de G... a la manie de parler sans cesse de ses bonnes fortunes, même devant sa femme.

Il donnait, hier, à dîner à des amis, qu'il avait invités à venir chasser chez lui.

Au dessert, après une nouvelle pousse, racontée devant la comtesse:

— Cela ne vous fait rien, madame? demande un des convives.

— Non, répondit-elle tranquillement. Il a eu tant d'aventures! Il doit en être fier. Moi, je n'en ai eu qu'une; aussi ne lui en ai-je jamais parlé!

Tableau!

Au chevet d'un vieillard, un ami encourageait le malade:

— Vous vous rétablirez; ce n'est rien, vous vivrez pour vos amis, et pour vos héritiers.

— Allons donc, c'est pour eux qu'on meurt.

Dans un casino aux Pyrénées.

Un touriste, sortant de la salle de jeu:

C'est une duperie de jouer ici; il est évident qu'il y a des grecs.

— Si, au moins, on les connaissait, dit un autre... on parierait pour eux!

PUBLICATIONS NOUVELLES

LYON-REVUE

Voici le sommaire du 13^e numéro de *Lyon-Revue*, illustré dans le texte par E. Froment. Directeur: Félix Desverny.

I. *Lyon-Revue*: Dessin-Frontispice, par Eugène Froment.

II. Poésie: Thoulard normand, sonnet inédit, par Ogier d'Ivry.

III. Planche de *Lyon-Revue*: Le Cercle, dessin par Eugène Froment.

IV. Jeux divins (suite): Le Cercle, sonnet (écrit spécialement pour *Lyon-Revue*), par Josephin Soulay.

V. Les impressions d'un petit gosse, par Puitspelu, Lyonnais.

VI. Sous le Gui, nou-

velle inédite (fin), par Mme S. Blandy. — VII. Autour de Lyon: Excursions historiques, pittoresques et artistiques. — I. Promenade: Le Mont-d'Or lyonnais. — Rochecardon. Saint-Cyr, la Croix-des-Ormes, le Mont-Cinire, Saint-Fortunat, le vallon d'Arche, Saint-Didier, par le baron Raverat. — VIII. Poésie: Mon crayon, sonnet par Ad. Davaudier. — IX. Simple réponse: Le véritable auteur du plan scénographique de 1607 de la Ville de Lyon, Philippe-le-Beau, par B. Vermorel. — X. Familles lyonnaises: Documents inédits sur les Dupeyrat, par E. Vacheron.

Lyon-Revue offre comme prime à ses abonnés: Rimes ironiques, poésies par Josephin Soulay, enrichies de dessins par Froment. — 4 au lieu de 7 fr. — Aux nouveaux abonnés, deux exemplaires, une vue de Marcy-le-Loup, par J. Scon, le portrait de Berlioz, par Dubouché, ainsi qu'un dessin: vue des Etoiles, par Reithofer.

En vente chez tous les libraires. Abonnement, 20 fr. par an, — la livraison 2 fr. Administration et rédaction, 10, rue de la Préfecture, Lyon.

BOURSE DE LYON

Du 6 Septembre 1881.

Rentes	Comptant	Actions
3 0/0.....	85 50	Gaz de Lyon..... 1285
3 0/0 amortissable.....	85 50	Gaz de la Guilloitière.....
4 1/2.....	85 50	Mines de la Loire..... 285
Italie.....	85 50	Montrambert..... 948 50
Turc.....	85 50	St-Etienne..... 265
Hongrie 6 0/0.....	85 50	Rive-de-Gier..... 70
Autriche 4 0/0.....	85 50	Société lyonnaise..... 70
Russe 6 0/0.....	85 50	Bateaux-Omnibus.....
Espagne 3 0/0.....	85 50	Eaux.....
Delta Egypte unifiée.....	397 50	Dombes.....
Actions		
Crédit mobilier.....	430	Abattoirs.....
Crédit mob. Espag.....	430	Verreries L. et Rhône.....
Crédit Lyonnais.....	430	Croix-Rousse.....
Union générale.....	1691 25	Obligations
H. Hypothèque France.....	430	Ville-de-Lyon..... 80
Soc. Foncière Lyon.....	430	Ville-de-Paris 1869.....
Banque Ottomane.....	430	Ville-de-Paris 1871..... 294
Paris-Lyon-Médit.....	1787 50	Lombardes-anciennes..... 287
Société Autrichienne.....	772	Lombardes-nouvelles..... 291 75
Leontine-Ventilou.....	430	Loire.....
Saragosse.....	430	Saint-Etienne.....
Nord-Espagne.....	430	Rhône-et-Loire 4 0/0.....
Tuiz.....	430	Paris-Lyon-Médit..... 287 50
		1869 291

SPECTACLES DU 7 SEPTEMBRE

Théâtre Bellecour
Ce soir, mercredi, relâche.
Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.
Scala-Bouffes
Place Bellecour
Tous les soirs, grand concert varié.
Ce soir mercredi, 6 septembre 1881, à 8 h., grand concert.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE

1. Ouverture du Diable au Moulin
 2. Souvenir de Marlin, (1^{er} aud.)
 3. Chanson d'autrefois
 5. Grande Fantaisie sur Aida
- DEUXIEME PARTIE
1. Ouverture du Pré aux Cleres
 2. Amour Discret
 3. Grande fantaisie sur l'Etoile du Nord
 4. Marche des Kosaks de l'Ukraine
- Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.
Prix d'entrée: 1 franc.
Demain, grand concert.
Prix d'entrée: 50 cent.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE
DÉPÔTS, DE COMPTES-COURANTS
et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 50 millions

Caisse de Reports

9, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 9, Lyon

Le taux alloué, par la Caisse aux déposants, est de 5 25 0/0 l'an net de tous frais, pour la première quinzaine de Septembre.

Les dépôts de titres à être employés en report pour la deuxième quinzaine de Septembre, seront reçus jusqu'au 18 septembre.

Lyon, le 5 septembre 1881.

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du *Républicain du Rhône*, 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

LOTÉRIE EXPOSITION DE TOURS

200,000 BILLETS SEULEMENT

Tirage 20 Septembre

401 lots de 100, 200, 300, 400 fr. et quelques-uns de 1,000 fr. en objets d'art et industriels. Un lot 10,000 fr. espèces. Beaucoup de lots en sus offerts par les exposants et de grande valeur.

Vente de billets: 1 fr. pièce, 21 p. 20 fr. 53 p. 50 fr. ou 110 p. 400 fr. Envoyer mandat-poste, à V. HABERT, Vézetz (Indre-et-Loire).

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, a guéri toutes les Maladies contagieuses: Dartres, Siphilis, Ulcères, Gonorrhées, Gouttes, Rougeurs, Démangeaisons, Boutons, Gouttes, Rhumatismes, toutes les éruptions de la peau, vices de sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des saignées.

A Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

IL A ÉTÉ PROUVÉ

Que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours au secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourges (Indre).

Lyon, Achard, cours de la Liberté, 28 (Guilloitière); Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

SOCIÉTÉ NOUVELLE

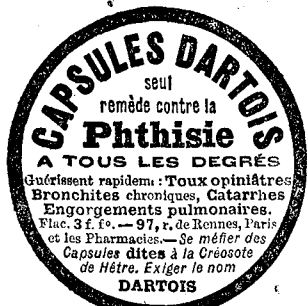
SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL: 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER



ELECTRO-HOMÉOPATHIE SCIENTIFIQUE

Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. LEMBERT

Informations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Ly

VINS DU ROUSSILLON

Expédié du propriétaire au consommateur

Roussillon pur. 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).

MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS ET CONCOURS RÉGIONAUX

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement:

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taillout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

PAPETERIE-IMPRIMERIE

Victor BLEIN

Quai de l'Hôpital, 22, angle de la rue Childebert

Enveloppes bulle, par 5,000... 30

Bulle fort, par 5,000... 35

Cartes de visite... 2 50

Toute personne commandant 200 cartes recevra gratuitement un beau calendrier éphémère, se vendant partout 1 fr 50, en montre au magasin.

80 pour 100 DE REVENU PAR AN LIRE LES MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris.

HORAIRE GÉNÉRAL

DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN

PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS 4,58	EXPRESS 2,10	OMNIBUS 2,35	DIRECT 9,03	OMNIBUS 11,10	MIXTE 11,39
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	OMNIBUS 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,35	EXPRESS 10,05	MIXTE 10,20
GENÈVE	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45
BOURBONNAIS	DÉPARTS	—	5,33	8,41	—	—	11,39
BESANÇON	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45
GRENOBLE	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05 Charbonn.	8,40	11	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21

SOIR

RAPIDE 2,31	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,38	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE Min. 53
MIXTE Midi 5	OMNIBUS 1 10	MIXTE 2,10	—	4,50	6,30	8	9,56	10,13	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
2,40	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	11
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4,39	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—
—	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
42,12	2,10 Charbonn.	3,33	4,58	6	—	6,32	—	—	—
—	1,44	—	3,45	—	5,55	—	7,01	—	11
—	—	1,40	—	—	5,35	—	—	—	—